

1965	Source : <i>La Gauche</i> N° 25 (26 juin 1965) & N° 26 (3 juillet 1965)
-------------	--

Le socialisme belge et la participation gouvernementale : un bilan historique

Marcel Liebman

Faire le bilan des multiples expériences de collaboration gouvernementale que tenta le socialisme belge devrait, somme toute, revenir à en écrire l'histoire. Sur les quarante-six ans et demi de vie politique belge qui sépare novembre 1918 de mai 1965, la participation ministérielle du POB et du PSB. s'étend globalement sur vingt-sept ans et demi, soit à peu près 60 % de la période écoulée (ces chiffres sont respectivement de quarante-deux ans et de trente-deux ans et demi pour les catholiques et les libéraux). Dans ces conditions, le caractère imprimé à la politique belge depuis l'instauration dans le pays du suffrage universel révèle, dans une large mesure, le caractère de notre mouvement socialiste. Cette seule constatation en dit long sur sa nature. Dans le cadre de cet article il est impossible de dresser un bilan complet de cette œuvre gouvernementale. Mais il n'est pas inutile, au moment où le problème de la participation se trouve de nouveau posé aux socialistes belges, d'en reprendre les principales données. Pour être schématique, cet essai n'en a pas moins de l'intérêt dans la mesure où il vise au sérieux et à l'objectivité.

1. LES GOUVERNEMENTS D'UNION NATIONALE DE L'APRES-GUERRE (1918-1921)

De tous les gouvernements de coalition auxquels participèrent les socialistes, ceux de 1919 à 1921 (gouvernement Delacroix de novembre 1918 à novembre 1919, deuxième gouvernement Delacroix de décembre 1919 à novembre 1920, gouvernement Carton de Wiart de novembre 1920 à novembre 1921) sont sans doute ceux qui paraissent avoir à leur actif les réalisations les plus positives sur le plan des progrès de la démocratie politique et de la condition ouvrière. Ce sont ceux aussi dont les socialistes mettent le moins en cause la nécessité et le bilan.

Il y a à cela de très compréhensibles raisons. Et la principale est sans doute le fait que ce fut sous ce régime de tripartite que fut enfin réalisée une des principales revendications historiques du mouvement ouvrier belge : l'instauration du S.U. pur et simple. A quoi il faut ajouter quelques progrès sociaux importants, tels que la création de la Société nationale des Habitations à bon marché, la loi d'octobre 1919 introduisant l'impôt sur les revenus, celle d'août 1920 sur les pensions de vieillesse et surtout l'abrogation de l'article 310 du Code pénal limitant le droit de grève et l'instauration, par la loi du 24 mai 1921, de la journée des huit heures.

Certes, il n'y avait, dans tout cela, rien de vraiment socialiste, rien qui ne remît en cause les structures du régime. Mais il ne faut pas demander à un gouvernement de coalition entre un parti ouvrier et des partis bourgeois plus qu'il ne peut donner. Si l'on y regarde cependant de plus près, on ne peut manquer d'apercevoir que même cette expérience-là de participation socialiste au gouvernement - la plus « glorieuse » de toutes, et la moins contestée - fut loin d'avoir fait autour d'elle l'unanimité des socialistes. En exceptant même la minorité de gauche qui, groupée autour de Jacquemotte, finit par quitter le Parti pour contribuer à la création du PCB, on constate les vives réticences, puis la grandissante opposition à laquelle se heurta la tripartite au sein du POB, tant et si bien que la participation au Cabinet Carton de Wiart ne fut votée par un Congrès restreint que par 339.874 voix contre 221.161. et 14.021 abstentions.

Les bolcheviks du nationalisme

Et comme on comprend ces réticences ! Que le soutien accordé par le POB à une politique étrangère belge d'association pure et simple au camp impérialiste occidental n'ait pas exclusivement suscité l'enthousiasme, voilà qui est évident. Que l'appui explicite apporté à la politique coloniale belge, même par un homme comme Vandervelde, marquait les progrès du chauvinisme, qui pourrait le contester¹? Ce nationalisme allait si loin que Kautsky, pourtant peu suspect de sévérité envers le réformisme, écrivait avec indignation à son ami De Man que le POB était devenu un agglomérat de « bolcheviks du nationalisme »². Tout cela, pourtant, concernait la politique extérieure qui échappait au domaine des préoccupations essentielles de la classe ouvrière. Ce qui l'intéressait davantage, c'était l'abrogation de l'article 310 du Code pénal, c'était l'instauration des huit heures. Or, en ce

¹ Ainsi pour justifier l'interdiction prononcée par son collègue des Colonies d'une grève de fonctionnaires au Congo, Emile Vandervelde déclara à la Chambre, le 24 juin 1920 : « Il s'agit de savoir si, par des cessations répétées du travail... les agents de la colonie, au péril de celle-ci... peuvent susciter dans les masses indigènes des mouvements d'imitation qui pourraient aboutir aux pires catastrophes. »

² Archives Kautsky à. Amsterdam.

qui concerne le premier de ces problèmes, le prix que dut payer le Parti Ouvrier (sous la forme de garanties à la « liberté du travail ») fut tel que le Congrès des mineurs, pour ne citer qu'un exemple, se prononça, par 135 voix contre 76, pour le rejet du projet gouvernemental. Décidément, l'abrogation de la législation antigrève ne semble pas avoir été l'événement glorieux que nous suggère la légende. Quant à l'instauration de la journée des huit heures, qu'il suffise de dire à ce propos que le ministre socialiste Joseph Wauters reconnut qu'en ce domaine « nous arrivons bons derniers ». Reste l'impôt sur le revenu. Conquête importante? N'en doutons pas. Mais que penser de l'affirmation du sénateur socialiste modéré Jules Lekeu qui écrivait dans *Le Peuple* que tout le projet « a été élaboré dans les milieux conservateurs et scientifiques » ?

Aux ordres de l'industrie

En réalité, c'est toute la politique économique du gouvernement de coalition qu'il faudrait ici évoquer pour en montrer les faiblesses du point de vue socialiste, et les avantages du point de vue de l'orthodoxie libérale. Qu'on en juge par cette déclaration officielle du ministre des Affaires économiques, le catholique Jaspar, dont on admirera, en passant, la candide franchise, Le Ministre affirma, du haut de la tribune de la Chambre, que. « la reconstruction économique, industrielle et commerciale du pays se fera par les industriels et les commerçants eux-mêmes ». « Nul mieux qu'eux », expliqua-t-il, « ne connaît les besoins et les réalités », tandis que « l'Etat est un mauvais industriel et un mauvais commerçant ». Il ajouta que « toutes les mesures » qu'il avait prises « n'émanent ni de moi, ni de mon administration, ni de théoriciens, mais bien d'industriels et de commerçants qui les ont eux-mêmes instamment demandées ». Il insista même sur ce point : « J'ai considéré de mon devoir, lorsqu'il s'agissait de l'industrie nationale de demander à l'industrie nationale elle-même ce qu'elle voulait et c'est l'industrie nationale elle-même qui m'a répondu : "Monsieur le Ministre, voici la ligne de conduite que nous vous traçons"³ ». Comment s'étonner, dans ces conditions, de ce que, jugeant la période 1918-1921, c'est-à-dire, précisément, celle des plus glorieux gouvernements à participation socialiste, l'historien Van Kalken ait pu estimer que, tout au long de ces années, « la force et le prestige du capital ne cessaient de s'accroître ».

D'autant. que la résistance ouvrière ne recevait pas du côté du Parti Ouvrier, l'assistance que l'agressivité patronale justifiait pourtant amplement. Nous n'entrerons pas dans les détails : la politique de « reconstruction à tout prix » soutenue par les leaders du POB et par les ministres socialistes rendait une telle attitude presque inévitable. Mais il est

³ Souligné par nous. On trouvera cette remarquable déclaration - qui ne souleva - notons le en passant - aucune réaction sur les bancs socialistes - aux « Annales Parlementaires » (Chambre), 1918-1919, pp. 49-51.

bon de relever cet hommage rendu par le publiciste conservateur Auguste Mélot à l'action du ministre Wauters lors d'une grève de mineurs qui menaçait de s'étendre : « Au point de vue de la paix intérieure, cette influence (socialiste) a incontestablement agi... dans un sens pacifique. Pas un ministre bourgeois n'aurait eu plus d'autorité que **M. Wauters** pour parler aux mineurs en grève »⁴.

On peut, par ailleurs, se demander si un ministre bourgeois aurait eu, à l'époque, l'audace de déclarer, comme Louis Bertrand, nouvellement promu au rang de Ministre d'Etat. qu'« il faut interdire radicalement le droit de grève pour les agents des services publics »⁵. Jules Destrée, quant à lui, ministre de l'Instruction publique, dénia officiellement aux instituteurs le droit de se mettre en grève, ce qui lui valut une vigoureuse protestation de la Commission Syndicale

Chômage et misère

En 1921, la participation ministérielle entraînait dans sa troisième année. On put juger quelques-uns de ses effets. La crise économique, une fois de plus, pointait à l'horizon, le nombre de chômeurs passait de 38.000 en juin 1920 à 210.000 en mars 1921, et le chef syndicaliste Isi Delvigne déclara à la Chambre que « la classe ouvrière... se retrouve plus pauvre et misérable... et peut-être plus meurtrie qu'auparavant ». Et Léon Delsinne, dans *Le Peuple* du 1^{er} février 1921 confirmait ce point de vue : « Au point de vue matériel, si les choses ont changé, c'est dans le sens de l'accentuation des abus anciens... Les riches sont devenus plus riches et les pauvres plus pauvres ». Comment s'étonner dès lors des cris d'alarme lancés par les députés socialistes les plus fidèles pourtant à la formule gouvernementale : « La classe ouvrière est désappointée », déclarait l'un d'eux en février 1919. Un autre, un mois plus tard, lui faisait écho : « nous dansons sur un volcan... Il y a des ferments dans la classe ouvrière ». Joseph Wauters, pour sa part, parlait du « mécontentement général des ouvriers ». On pourrait multiplier à l'infini des citations du même ordre.

Comment, enfin, ne pas relever l'accompagnement idéologique de cette collaboration gouvernementale. C'est un éditorial du *Peuple*, en date du 18 décembre 1918, qui affirmait que « la guerre a gravé dans nos cœurs le sens profond de la solidarité nationale. Il s'en est suivi un élan qui nous a rapprochés les uns des autres, dissipant les malentendus surannés, les vieux préjugés et les anciennes préventions, suscitant à travers le pays un universel besoin de réconciliation et concorde ». Et l'éditorialiste d'appeler les « chefs d'entreprise, techniciens et ouvriers » à s'unir autour du gouvernement. Le même journal parlait, à la

⁴ *Revue Générale*, 16 novembre 1920, p. 604.

⁵ *Le Soir*, 5 juin 1920.

même époque, de « la communauté d'intérêts » liant la classe ouvrière et le patronat, « même en régime capitaliste »

Tout cela est regrettable, dira-t-on. Mais il reste le S.U., il reste, malgré des réserves, l'abrogation de l'article 310, il reste les huit heures. Sans doute. Mais qui oserait affirmer de bonne foi que le mérite en revient aux ministres socialistes ou aux vertus du ministérialisme ? Les huit heures furent en France, à la même époque, concédées par le gouvernement antisocialiste de Clemenceau. En réalité, de tous côtés en Europe, la bourgeoisie se sentait menacée et la Révolution russe, répercutée par la Révolution allemande, secouait ses assises. Les milieux conservateurs comprirent un peu partout qu'il fallait jeter du lest, accorder l'accessoire pour sauver l'essentiel. Cette réaction de bon sens élémentaire joua en Belgique comme ailleurs, et la Commission Syndicale du POB elle-même reconnaissait que, pour une grande part, la compréhension montrée par la bourgeoisie pour les revendications ouvrières était due à l'« appréhension suggérée par les événements qui se sont produits en Europe au lendemain de l'armistice »⁶. Pour le reste, un des leaders de la droite du POB, Auguste Dewinne, reconnaissait, que « l'action syndicale fut l'artisan principal de ces conquêtes (sociales) »⁷. Le même Dewinne précisa qu'à son sens la classe ouvrière aurait obtenu le suffrage universel, même sans la participation ministérielle. Pour autant qu'il existe, en matière historique, des évidences, en voilà une, incontestablement.

En dernière analyse, si les succès du mouvement ouvrier belge dans les années qui suivirent la fin de la guerre mondiale, furent importants - encore que nullement fondamentaux - ils ne furent pas sans graves revers. Enfin et surtout, ils furent bien moins qu'une conquête du gouvernement à participation socialiste, les fruits d'une situation révolutionnaire internationale et le résultat d'une combativité ouvrière que les dirigeants du Parti s'employèrent à paralyser, mais qu'ils ne réussirent pas à juguler. Tel est le verdict de l'histoire, appuyé sur d'irrécusables témoignages

II. UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE « TRAVAILLISTE » : LE CABINET POULLET-VANDERVELDE (1925-1926)

Nous nous sommes longuement étendus sur l'union nationale des années qui suivirent immédiatement l'après-guerre. En restituant à la réalité ce que la légende lui a substitué, l'enquête objective s'en prend à une expérience de participation au regard de laquelle toutes les autres paraissent fades, pâles, anémiques et décevantes. Ainsi en est-il, par exemple, du gouvernement Pouillet-Vandervelde constitué au lendemain de la victoire

⁶ *Le Peuple*, 26 mai 1921.

⁷ *Idem*, 31 octobre 1919.

électorale socialiste de 1925. Cette année-là, en effet, le Parti remporta 78 sièges (autant que les catholiques) et 39,43 % des voix (contre 38,64 % aux catholiques), pourcentage qu'il n'avait encore jamais atteint et qu'il ne devait jamais plus égaler.

Après une crise gouvernementale qui dura plus de deux mois, les socialistes formèrent une équipe avec l'aile démocrate du Parti catholique. Jugée en termes parlementaires et selon les critères du jeu politique classique, l'expérience ne manquait pas d'intérêt. C'était un coin enfoncé dans le bloc catholique, une tentative de rassemblement « démocratique », moins informelle que celles de l'après-guerre. Et plus inquiétante aussi pour la bourgeoisie.

Offensive financière. Passivité socialiste.

Ce n'est pas que le programme du nouveau gouvernement eût de quoi sérieusement l'inquiéter. Il se limitait, comme l'explique Vandervelde dans une de ses histoires du POB, à des « réformes non coûteuses »⁸. Le principal historien du régime parlementaire belge entre les deux guerres confirme, de son côté, que « le gouvernement fit preuve d'une grande modération »⁹. Cela ne suffit pas pour désarmer l'opposition de la droite, soutenue en cette occurrence avec plus d'efficacité que jamais par les groupes financiers. Un emprunt lancé sur le marché international par le gouvernement ne donna aucun résultat, ce qui empêcha la stabilisation du franc à laquelle visait la politique belge. D'autant qu'une fuite des capitaux aggrava considérablement la situation. Alors que l'équipe Pouillet-Vandervelde continuait à bénéficier d'une très confortable majorité parlementaire, elle se liquéfia devant un adversaire autrement puissant qu'elle. En mai 1926, l'expérience « travailliste » était remise aux accessoires. Elle avait complètement échoué. Son bilan social était nul ; son bilan politique entièrement négatif. Le bloc catholique récupéra son homogénéité de façade, son aile démocratique retrouva sa soumission congénitale.

Quant au Parti Ouvrier, il avait démontré son impuissance à répliquer à l'offensive des milieux financiers. Devant le manque de scrupules de ses adversaires de la haute finance, il s'était trouvé totalement dépourvu et sans répliques. Cette débilité était-elle fatale ? Nullement, s'il faut en croire Marc-Antoine Pierson dans les pages très lucides qu'il a consacrées à cet épisode de notre vie politique. Cédons-lui la parole : « Une campagne de défaitisme, entraînant la chute du franc et l'ébranlement du crédit, n'était-elle pas une atteinte à la sûreté de l'Etat ? Si notre arsenal de lois pénales ne fournissait pas le texte requis, en huit jours, l'état d'urgence déclaré, un texte adéquat pouvait être voté, pour ériger

⁸ E. Vandervelde : *Le Cinquantenaire du P.O.B. 1885-1935.*, L'Eglantine, Bruxelles, 1936, p. 80.

⁹ C.-H. Höjer : *Le Régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, Diss., Uppsala, 1946, p. 159. Réédition : éditions du CRISP, Bruxelles, 1969..

en crime toute atteinte au crédit de l'Etat et toutes les manœuvres tendant à l'évasion des capitaux. Trois journalistes et trois banquiers en prison, le gouvernement, ayant tous les leviers de commande en main, et s'appuyant sur la classe majoritaire des travailleurs, aurait-il donc été impuissant à mettre un terme au sabotage de la monnaie et du crédit ? » Voilà les paroles d'un socialiste, doublé d'un juriste. Et le même Pierson de conclure : « Il est permis de penser qu'il aurait fallu au gouvernement de 1925 moins d'énergie pour réussir, qu'il n'en avait fallu, à la classe ouvrière, pour mener une grève générale, quelque trente ans auparavant »¹⁰.

Gouvernement et programme conservateur

Voilà le franc par terre et le gouvernement aussi. Sa défaite n'était même pas honorable. Elle était ridicule. Il n'était pas battu puisqu'il n'avait jamais sérieusement combattu. Mais peut-être le Parti Ouvrier pouvait-il au moins tirer les leçons de l'affaire. Son consentement avait été, en 1925, plutôt arraché que loyalement obtenu. Vandervelde et Wauters avaient, en effet, déclaré que s'ils n'obtenaient pas au Conseil Général une majorité des deux tiers en faveur de la participation, ils resteraient dans l'opposition. Le résultat du vote fut le suivant: 40 voix pour la collaboration gouvernementale, 26 voix contre. Les deux tiers n'étaient donc pas atteints. Qu'à cela ne tienne : les socialistes entrèrent au gouvernement.

N'ayant rien appris, ils entrèrent également dans le suivant. Il était dirigé par le catholique conservateur Jaspar et comptait dans ses rangs le financier Emile Francqui, une des plus fortes personnalités du monde politique et économique belge, à l'époque vice-gouverneur de la Société Générale. Comme l'écrit Vandervelde, « il ne pouvait pas ne pas leur être pénible (aux socialistes) de collaborer avec des hommes... dont l'opposition au Plan Janssen (ministre des Finances du cabinet Pouillet-Vandervelde), pour avoir été correcte, dans la forme, n'en avait pas moins, pour des raisons diverses, été inflexible » (11)¹¹. A cette collaboration pénible, on se résigna sans trop de mal. Le nouveau gouvernement présenta au Parlement un programme axé exclusivement sur le rétablissement du franc. Pour le reste, « la législation sociale et linguistique serait maintenue, mais le gouvernement ne présenterait pas de nouvelles réformes ».¹² Pouvait-on en attendre davantage d'un gouvernement que le moins engagé des historiens a ainsi qualifié : « un gouvernement à majorité conservatrice, et à programme conservateur »¹³. Il n'y eut pas de réforme, en effet, mais la Société Nationale des Chemins de Fer Belges fut quand même soustraite au domaine propre de l'Etat.

¹⁰ M.-A. Pierson, *Histoire du Socialisme en Belgique*, Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1953, pp. 183-184.

¹¹ E. Vandervelde, op. cit., p. 84.

¹² C.-H. Höjer, op. cit., p. 171.

¹³ Idem, p. 172.

Pourquoi cette politique apparemment absurde ? Qu'est-ce qui pouvait justifier de la part des socialistes une attitude aussi contraire aux principes dont ils se réclament ? Un autre principe, véritable Impératif catégorique dans l'Évangile du POB et de son successeur : l'« intérêt du pays ». Que celui-ci se trouve menacé par l'invasion étrangère ou par la catastrophe financière - et indépendamment des causes du désastre imminent - la place du Parti est au poste de combat; c'est-à-dire au gouvernement. Pour défendre les frontières ou pour défendre le franc, il semble qu'il n'y ait d'autre citadelle possible que la rue de la Loi.

Le gouvernement Jaspar-Francqui-Vandervelde, rassurant pour l'épargne, stabilisa donc et ne fit rien d'autre. Après quoi, les socialistes, ayant une nouvelle fois prouvé leur patriotisme, se retirèrent d'une combinaison qui pouvait désormais se passer de leur concours

M.-A. Pierson : un jeu de dupes

Marc-Antoine Pierson a trouvé des termes excellents pour qualifier cette troisième expérience gouvernementale du POB : « Pour justifier la collaboration d'un parti, dont la doctrine commandait la destruction du régime capitaliste, au gouvernement d'un État bourgeois, la possibilité de réformes substantielles doit être la condition indispensable. Or, cette condition faisait défaut. La défense des conquêtes acquises ne pouvait seule, justifier la collaboration, car, pour assurer cette défense, la représentation parlementaire et l'action extraparlamentaire étaient plus que suffisantes. En collaborant au gouvernement de l'État bourgeois, sans possibilité de réaliser des transformations de l'ordre économique ou social, le Parti commettait non seulement une erreur de tactique, mais une erreur de jugement doctrinal. Il s'attela à la charrette embourbée avec deux autres partis qui, le mauvais passage traversé, lui notifieraient que son aide n'était plus requise... Erreur de tactique et jeu de dupes... ». . (14).¹⁴

Il n'y a rien à ajouter, ni rien à retrancher à ce jugement mesuré, à cette condamnation implacable

III. LE CABINET VAN ZEELAND ET LES GOUVERNEMENTS DE COALITION DE 1935 à 1939

Dans l'histoire du socialisme belge, chacune des expériences de ministérialisme auxquelles participèrent le POB, puis son successeur, le PSB, eut son caractère particulier. La collaboration des années 1918-1921 prolongeait l'Union sacrée de la guerre et cherchait

¹⁴ M.-A. Pierson, op. cit., p. 185-186.

sa justification dans les besoins d'une reconstruction qui « si elle se fait sans nous, se fera contre nous ». Le cabinet Pouillet-Vandervelde était une tentative de réunir, par-delà les barrières confessionnelles, les fractions politiques belges du « camp démocratique », POB et aile gauche du Parti catholique. Avec les années '30, nous abordons un des épisodes les plus troublés et les plus désastreux de l'histoire du capitalisme au cours du XX^e siècle. Si la crise économique et politique n'atteint pas, en Belgique, l'ampleur qu'elle revêt dans d'autres pays du monde, ses séquelles n'en sont pas moins profondes : misère et chômage, agitation politique et apparition du danger fasciste. Les « institutions nationales » sont plus que jamais menacées. Pour collaborer à leur maintien, le réflexe du Parti Ouvrier est de tendre la main aux autres partis. C'est la signification de la participation à une longue série de gouvernements tripartites : premier cabinet Van Zeeland (mars 1935-mai 1936), deuxième cabinet Van Zeeland (juin 1936-octobre 1937), cabinet Janson (novembre 1937-mai 1938), cabinet Spaak (mai 1938-février 1939).

« TOUT LE PLAN »

Depuis 1932, la crise économique fait éclater les contradictions et les faiblesses du régime. Elle accroît la misère, déchaîne les colères et radicalise les masses. Les gouvernements catholique-libéral qui se succèdent au pouvoir croient pouvoir se dispenser d'un grand effort d'imagination pour remédier au mal. Car le « remède », ils le possèdent et ce « remède » porte un nom : la déflation. La classe ouvrière, surtout dans la région wallonne du pays, réplique par une agitation presque constante et des grèves massives chroniques. Le Parti Ouvrier, lui, cherche sa voie et espère, à partir de fin 1933, la trouver dans le « Plan du Travail » mis au point par Henri De Man, son principal théoricien. C'est un mélange où se rencontrent des idées de planisme, des aspirations à une action anticapitaliste plus réelle, mais aussi les premiers germes d'un « socialisme national » qui se révélera surtout dans les dernières années de l'avant-guerre. Tel quel, le « Plan » suscite l'enthousiasme de nombreux militants. Une véritable « mystique du Plan » se crée : « le Plan, rien que le Plan, tout le Plan » devient le slogan autour duquel le POB entend rassembler et encadrer les masses.

En mars 1935, la crise financière s'ajoute à la crise économique et le gouvernement dirigé par Theunis s'écroule. Dès avant sa disparition, on préparait, dans les avenues du pouvoir, la constitution d'un gouvernement tripartite. A sa participation, le POB avait cependant mis une condition : l'adoption par le gouvernement de l'ensemble des mesures

que constitue le « Plan du Travail »¹⁵. Or, l'équipe ministérielle qui se forme sous la direction de Paul Van Zeeland ne le « reprenait pas pour son compte..., ni même ses principaux éléments »¹⁶. Les socialistes cependant qui, pendant des années, avaient pourtant mené une politique d'opposition apparemment intransigeante, acceptent d'y entrer. La raison de cette attitude, c'est De Man qui nous la révèle sans doute avec le plus de netteté dans ses mémoires : « Il y avait une alternative, une seule (à l'entrée au gouvernement), c'était de laisser la grève générale transformer l'action pour le Plan en mouvement insurrectionnel de la classe ouvrière »¹⁷.

Or, toujours selon De Man, « le gouvernement devait avoir un programme modéré en matière sociale de façon à rallier autour de lui... la majorité économique »¹⁸. Son objet principal - et aussi son mérite - était de substituer à la politique de déflation une politique de « conjoncture » susceptible de ranimer l'économie et de combattre le chômage.

Ce résultat fut atteint. Il y avait, en Belgique, au début de l'année 1935, 225.000 chômeurs. Plus de la moitié retrouva rapidement du travail. La dévaluation du franc se fit avec la bénédiction du ministre des Finances, le libéral Max-Léo Gérard, un « des plus purs représentants du capitalisme libéral »¹⁹. Mais le cabinet Van Zeeland avait aussi à son programme des projets de réforme des institutions économiques. On ne peut dire que les aménagements apportés au mécanisme des banques, par la loi du 9 juillet 1935, en altèrent profondément la nature. Retenons, d'ailleurs, du point de vue de ses réalisations sociales, cette opinion de M.-A. Pierson : « Si les premiers objectifs... avaient été rapidement atteints, la poursuite de réformes plus profondes, qu'aurait justifiées la crise indéniable du régime, fut empêchée par le jeu des tendances mêmes auxquelles la solution modérée de l'union nationale s'opposait »²⁰.

L'enlèvement

Il n'est, dès lors, pas tellement surprenant que les élections du 24 mai 1936, loin de constituer un plébiscite pour les partis au pouvoir, leur valurent un cuisant échec, dont les catholiques surtout firent les frais. Les trois partis perdirent 20 sièges à la Chambre (alors que le nombre de députés augmentait de 15 unités), les rexistes conquérant d'emblée 21 sièges, le V. N. V. en gagnant 8 et les communistes 6.

¹⁵ C.-H. Hojer : *Le régime parlementaire belge de 1918 à 1940*, p. 227 : « Le POB, entre autres par un discours de M. Vandervelde le 8 novembre (1934), avait posé l'adoption du Plan du Travail comme condition de sa participation à un gouvernement quelconque ».

¹⁶ B. S. Chlepner, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1956, p. 376.

¹⁷ Henri De Man, *Après Coup*, Ed. de la Toison d'Or, Paris – Bruxelles, 1941, p. 246.

¹⁸ *Ibid.*, p. 242.

¹⁹ *Ibid.*, p. 251.

²⁰ M.-A. Pierson, *Histoire du Socialisme en Belgique*, op. cit., p. 223.

Après quoi, on prit les mêmes et on recommença. Il est vrai qu'à certains égards, la situation ressemblait à celle de mars 1935, et les mobiles des socialistes qui se prononcèrent, une fois de plus, pour la participation, sont ainsi définis par l'historien Höjer : « Voir se constituer le plus vite possible un gouvernement qui put faire front à la fois contre Rex et contre, un mouvement de grève non contrôlé, semblable à celui du Front populaire, qui venait d'éclater à Anvers ».²¹ Le gouvernement était d'ailleurs à peine constitué qu'éclatait une grève générale des mineurs; proclamée, selon Frans Van Kalken, contre la volonté des chefs socialistes...²² La combativité ouvrière obligea les ministres à faire voter, par le Parlement des lois sociales importantes, en particulier la semaine des quarante heures et les congés payés. Mais il ne fait aucun doute que ces conquêtes furent arrachées au gouvernement²³. En Belgique, le radicalisme militant de l'année 1936 épuisa d'ailleurs ses effets sans autre victoire de la classe ouvrière.

Pour le reste, c'est-à-dire pour ces « réformes de structures » qui, théoriquement, se trouvaient dans le prolongement du « Plan du Travail », elles se résumèrent à une « loi de cadre » créant la Caisse d'Epargne et la Société Nationale de Crédit à l'Industrie. Quand Van Zeeland tenta de faire passer un projet organisant un contrôle réel des banques, la résistance fut telle que le Premier Ministre recula et que, du projet initial, « ne subsista plus qu'un texte... anodin »²⁴. En matière fiscale, une loi aurait dû frapper d'un impôt spécial et rétroactif les bénéfices réalisés par la spéculation sur la dévaluation de mars 1935, mais, selon l'aveu même du ministre des Finances de l'époque, « une série d'amendements... finirent par (lui) enlever le plus clair de son effet. En fait elle rendit, je crois, moins du dixième de ce que mon administration en attendait »²⁵.

Par contre, en matière internationale, la nouvelle politique eut des effets plus durables : ce fut, en effet, sous le second cabinet Van Zeeland - avec P.-H. Spaak, comme ministre des Affaires étrangères - que la Belgique inaugura sa politique « des mains libres », de neutralité donc entre les Puissances occidentales et le bloc fasciste. Un homme comme Vandervelde, ministre de la Santé publique, ne pouvait cautionner une telle attitude, alors qu'il était, au contraire, partisan d'une résistance vigoureuse aux agressions allemandes et italiennes. C'est un de ses collègues socialistes qui se, chargea de lui faire comprendre que sa présence était désormais indésirable au gouvernement. Il le fit avec si peu de ménagements, que le principal historien de l'époque parle de « provocation » et déclare que

²¹ C.-H. Höjer, op. cit., p. 250.

²² Frans Van Kalken, *Entre deux guerres : esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Institut de sociologie Solvay, Bruxelles, 1944, p. 81.

²³ D'après M.-A. Pierson, le gouvernement « concéda aux mineurs leurs principales revendications » (op. cit., p. 225) ; selon B. S. Chlepner (op. cit., p. 240). leur « grève quasi-révolutionnaire arracha, en quelque sorte, au gouvernement, la promesse d'améliorations diverses ».

²⁴ H. De Man, op. cit., p. 252.

²⁵ Ibid., p. 267.

le « Patron » fut littéralement « expulsé » de l'équipe ministérielle²⁶. O, beautés de la participation gouvernementale...

Nous serons beaucoup plus bref pour les gouvernements Janson et Spaak qui succédèrent au deuxième cabinet Van Zeeland. Le premier était « un gouvernement Van Zeeland sans M. Van Zeeland »²⁷. Il en reprit le programme, mais « il en réalisa peu de choses »²⁸. Le cabinet Spaak eut l'originalité - mais ce fut aussi la seule - de représenter le premier gouvernement dirigé, en Belgique, par un socialiste. Mais, ajoute Höjer, « ce qui frappe le plus dans ce gouvernement... présidé par un socialiste, c'est qu'il était plus conservateur que son prédécesseur ». Et l'auteur de préciser : « les ministères des Finances et des Affaires économiques avaient été attribués à des financiers »²⁹. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si, dans le domaine social, ce fut, comme le dit M.-A. Pierson, « la pause »³⁰. et si, au Congrès du POB des 5 et 6 novembre 1938, le gouvernement présidé par un socialiste fut très vivement critiqué parce que sa politique économique était jugée « trop libérale » et devait conduire « à la déflation et à un chômage accru »³¹.

Pour ce qui est de la politique étrangère, il serait cruel d'insister. Le gouvernement Spaak prit la responsabilité, malgré les injonctions réitérées du Congrès du Parti, de nouer des relations avec l'Espagne de Franco, avant même la défaite complète de la République.

IV. LES GOUVERNEMENTS D'APRES-GUERRE

Avec la période de l'après-guerre, nous abandonnons en quelque sorte l'histoire et nous entrons presque dans l'actualité. Ayant délégué ses représentants dans un Cabinet qui, en raison des événements, se maintint près de cinq ans au pouvoir, le Parti Ouvrier accentua encore son caractère de « parti de gouvernement ». De septembre 1944 à juin 1949, il fut le seul parti belge à se trouver constamment représenté dans l'équipe ministérielle (gouvernement Pierlot jusqu'en février 1945, les trois gouvernements Van Acker jusqu'en juillet 1946, gouvernement Huysmans jusqu'en mars 1947 et gouvernement Spaak-Eyskens jusqu'en juin 1949). Après une coalition PSC -libéraux et la période des gouvernements PSC. homogènes, ce fut, de 1954 à 1958, le cabinet PSB-libéraux dirigé par Achille Van Acker et, de 1961 à 1965 l'équipe Lefèvre-Spaak.

²⁶ C.-H. Höjer, op. cit., p. 260.

²⁷ Ibid., p. 272.

²⁸ T. Luyckx, *Politieke Geschiedenis van België*, Bruxelles – Amsterdam, 1964, p. 380.

²⁹ C.-H. Höjer, op. cit., p. 278.

³⁰ M.-A. Pierson, op. cit., p. 232.

³¹ Parti Socialiste Belge, *Les fastes du Parti 1885-1960*, Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1960.

Les années d'après-guerre

Les années qui suivent Immédiatement la seconde guerre mondiale ne sont pas sans analogie avec les lendemains du premier conflit. L'avance de l'Armée rouge est une version nouvelle et atténuée de la menace que fit peser sur l'Europe capitaliste la Révolution russe, trente ans plus tôt. D'autant que, la bourgeoisie occidentale était doublement affaiblie par la défaite du fascisme et par la montée des forces d'extrême gauche que constituait, globalement - et surtout en France et en Italie - la Résistance. Tout comme après 1918, elle lâcha donc du lest et les partis ouvriers, socialistes et communistes, eurent l'honneur de partager le pouvoir gouvernemental. La reconstruction et la consolidation d'un régime branlant se firent avec leur collaboration. Les concessions, qu'en échange, ils obtinrent, furent parfois maigres, souvent appréciables, jamais fondamentales. En Belgique, cette politique de reconstruction, de consolidation et de participation fut surtout incarnée par Achille Van Acker.

Pour apprécier les résultats de sa gestion, il faut tenir compte - outre le contexte international auquel nous venons de faire allusion d'une double circonstance : le climat social de l'époque et les dispositions politiques du Parti fraîchement baptisé « Socialiste Belge ». En ce qui concerne la première de ces données, contentons-nous de noter que, pendant l'occupation, un « projet d'accord de solidarité sociale », signé par des représentants patronaux et syndicaux, prévoyait déjà l'instauration d'un système élaboré de Sécurité sociale. C'était un signe des temps. En voici un autre : à Londres avait été créée une « Commission pour l'Etude des Problèmes d'après-guerre ». Elle demanda, entre autres, la proclamation dès la fin des hostilités, du « droit au travail ». Cette commission était présidée par... Paul Van Zeeland. L'heure, donc, était aux concessions.

Du côté du PSB, l'heure semblait être à la radicalisation et à l'Intransigeance. A son congrès de juin 1945 - le « Congrès de la Victoire » - le Parti avait proclamé que « l'heure est venue de poser le problème du régime ». Et le programme voté à cette occasion déclarait que « dès à présent, le Parti subordonne toute sa politique intérieure aux nécessités transcendantes de cette transformation du régime ». Il était encore affirmé que « le Parti est de moins en moins féru des gouvernements dits d'union nationale, qui ne conduisent qu'aux solutions timorées d'un chèvre-choutisme il base conservatrice... Il est de moins en moins féru de voir ses mandataires siéger aux côtés de représentants des clans conservateurs et des délégués du dirigisme capitaliste... »³²

Or, la bataille qui s'engagea ne fut pas celle de la transformation du régime et les gouvernements à participation socialiste qui se constituèrent Inclurent constamment des

³² Cité par B. S. Chlepner, op. cit., p. 380.

« représentants des clans conservateurs » et des « délégués du dirigisme capitaliste ». La bataille fut celle « du charbon ». Van Acker la remporta : la production qui était de 15,7 millions de tonnes en 1945, monta à 22,8 millions en 1946. Mais, contrairement à ce qui se passe en France et en Angleterre, il ne fut pas porté atteinte au régime des charbonnages qui demeura la propriété du grand capital. Plus généralement, si, comme le remarque S. Chlepner, dans son *Histoire sociale de la Belgique*, « plusieurs projets de nationalisation ont été déposés par des députés socialistes, le Parti n'a pas insisté sur une sérieuse prise en considération »³³. Sur le plan social, la participation socialiste et communiste aboutit principalement à l'arrêté loi du 28 décembre 1944 organisant la Sécurité sociale en Belgique : les progrès certains qu'il permit de réaliser ne prennent cependant leur signification que par référence aux réformes autrement sérieuses entreprises en Angleterre par le gouvernement travailliste, sans pour autant se heurter à une opposition sérieuse de la part des conservateurs.

Pour compléter ce bilan, retenons les tentatives de bloquer les prix et de maintenir la « mobilisation civile » des travailleurs, c'est-à-dire, en fait, la volonté d'empêcher les grèves et de contenir dans des limites strictes la combativité de la classe ouvrière.

Les principales « réformes de structures » de l'époque furent l'œuvre du gouvernement Spaak. Inclues dans la loi du 20 septembre 1948 sur l'organisation de l'économie, elles créèrent le Conseil Central de l'Economie, les Conseils professionnels et les Conseils d'entreprises qui, faut-il le dire, laissèrent pratiquement intactes les structures capitalistes de notre pays. En réalité, ce fut sous ces gouvernements à participation socialiste que la Belgique accentua les traits spécifiques qui la caractérisent depuis si longtemps et qui l'identifient davantage à l'archéo- qu'au néo-capitalisme.

ÉPILOGUE

Le souvenir du gouvernement socialiste-libéral dirigé par Van Acker [1954-1958] est encore dans les mémoires de tous. La perspective dans laquelle il se plaçait est également connue : celle d'une dernière offensive anti-cléricale en vue d'arracher la classe ouvrière chrétienne à l'emprise de l'Eglise : ce fut la « guerre scolaire ».

Dynamisme philosophique, conservatisme social : tel fut le bilan de ce gouvernement dont la formule est aujourd'hui devenue synonyme d'immobilisme rétrograde. Ce fut pourtant sous le gouvernement de Van Acker que, à la suite de la catastrophe de Marcinelle, en août 1956, se posa une fois de plus - et en termes dramatiques - le problème de la nationalisation des charbonnages et de l'énergie. On laissa passer l'occasion. Le gouvernement se contenta

³³ Idem.

de déposer un projet de loi, dont les dirigeants socialistes eux-mêmes affirmèrent un peu plus tard, qu'il aboutit « à deux lois très insuffisantes relatives, l'une à une réorganisation du statut et des pouvoirs du Conseil National des Charbonnages, l'autre à la concessibilité des réserves de la Campine »³⁴. Et si le cabinet PSB - libéral put mettre à son actif la réduction à dix-huit mois de la durée du service militaire (permise d'ailleurs par le recul de la guerre froide) et l'augmentation des pensions, il fut aussi celui, dont le chef, en la personne du citoyen Van Acker, s'opposa ouvertement, en août 1957, aux grèves dans la métallurgie qui visaient à l'obtention d'une seconde semaine de congés payés. La fin peu glorieuse de cette expérience gouvernementale suscita beaucoup d'amertume. L'expérience elle-même ne laissa aucun regret.

Nous ne dirons rien de la dernière collaboration gouvernementale à laquelle consentit le Parti socialiste³⁵. Il vient d'en payer le prix en subissant la plus grave défaite électorale de sa très longue histoire.³⁶

Nous n'essayerons pas non plus, au terme de ce bilan, de dégager les conclusions théoriques qu'inspire cette évocation historique. Mais, peut-être, est-il utile de mettre en garde contre une illusion dangereuse que pourrait entretenir une certaine gauche du PSB. Les déboires constants de la participation à des gouvernements ou les socialistes - et c'est là une constante significative - ont toujours formé l'élément le plus fidèlement inconditionnel et le plus inconditionnellement discipliné, ces déboires ne prouvent pas implicitement les vertus nécessaires de l'opposition. On pourrait aussi montrer que, la plupart du temps, l'opposition socialiste fut aussi respectable et respectueuse que fut débilante la participation ministérielle.

En définitive, les remèdes à une crise socialiste dont la situation actuelle révèle l'ampleur, tiennent à un esprit de classe énergiquement assumé, à des efforts d'éducation constamment poursuivis, à une soumission permanente de la tactique adoptée aux principes proclamés. En un mot, à la volonté de respecter et de réaliser les buts du socialisme par la conquête du pouvoir politique et économique.

³⁴ Les Fastes du Parti, *op. cit.*, p. 225.

³⁵ Il s'agit du gouvernement Lefèvre-Spaak de coalition des partis socialiste et social-chrétien (1961-1965).

³⁶ Le PSB avait reculé de 1.933.424 voix (36,72 %) aux élections de février 1961 à 1.465.502 voix (28,28 %) à celles de mai 1965.